

SEMINAIRE D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

25 – 27 juillet 2017

Pullman Grand Hôtel

**RAPPORT SYNTHÈSE DES TRAVAUX
DU GROUPE POLICE NATIONALE**

Juillet 2017

RECOMMANDATIONS :

A. En matière de dépenses :

I. RESSOURCES HUMAINES

1. Nécessité de Financement de dégageement ;
2. Nécessité de Financement de recrutement, car celui-ci se fait suivant les normes internationales ;
3. Nécessité du renforcement des crédits de Fonds Spéciale d'Intervention pour mieux accomplir certaines missions ;
4. Obligation de mettre en application de la loi n°13/013 du 1er juin portant statut du personnel de carrière de la police nationale, car celle-ci ne l'est pas jusqu'à ce jour ;
5. Amélioration des conditions socio professionnelles de la police.

II. FORMATION

1. La prise en compte des frais et titres de voyages
2. Réhabilitation de la formation classique, spécialisée et continue ;
3. Renforcement des capacités et recyclage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ;
4. Extension de la police de proximité et assurer leur formation en vue de résoudre les problèmes ensemble avec la population ;
5. Renforcement des capacités dans les unités de la police suivant sa spécialité

III. FONCTIONNEMENT

1. Frais proprement dits :

- Poursuivre le renforcer les lignes budgétaires allouées à la police pour répondre aux besoins de la nouvelle configuration et ceux relatifs à l'augmentation du nombre des directions et des services ;
- La nécessité de la régularisation de grade, c'est-à-dire le paiement suivant le grade comme pour ceux du régime général.

2. Alimentation :

- Nécessité de revoir à la hausse les fonds alloués à l'alimentation des policiers, car les besoins demeurent toujours ;
- Nécessité de débloquer les fonds alloués aux opérations des unités de la police ;
- Prise en charge de la PNC dans la rubrique financement des réformes, cela permettra l'atteinte des résultats.

3. Entretien et maintenance

- Nécessité d'accorder un caractère urgent dans r les traitements des dossiers relatifs à l'entretien et à la maintenance des équipements de la Police, ce caractère urgent devrait être pour tout dossier lié à cette structure afin de lui permettre d'atteindre ses missions.

IV. INFRASTRUCTURES

1. Construction

- Renforcer les crédits alloués à la Police pour lui permettre de disposer des installations devant abriter ses directions et services ainsi que ses équipements.

2. Equipement

- Doter la police d'un crédit conséquent pour lui permettre d'acquérir des équipements à l'accomplissement de sa mission ;
- L'accélération dans la réhabilitation de la station-service du Camps LOFUNGOLA et construction d'une autre au niveau du Commissariat Général ;
- La réhabilitation et la construction des écoles de formation classique spécialisée de la Police Nationale

B. En matière de recettes :

- Imprimés de valeur ;
- Nécessité d'affecter les ordonnateurs de la DGRAD en vue de mieux encadrer les recettes du secteur ;
- L'octroi aux OPJ soit placé au même traitement que les ordonnateurs de la DGRAD affecté, et cela amènera une franche et sincère entre les deux structures.

Domaines		2017	2018	2019	Cumul
1	Gestion des ressources humaines (Dépenses de personnel)	A compléter		46 117 557 495	133 600 737 400
2	Formation	14 498 668 166	15 020 620 220	15 561 362 548	45 080 650 934
3	Opérations (fonctionnement des activités)	23 247 933 002	24 084 858 590	24 951 913 499	72 284 705 091
4	Infrastructures (construction)	29 204 848 059	30 256 222 589	31 345 446 602	90 806 517 250
5	Equipements, matériels et maintenance	87 600 744 774	90 754 371 585	94 021 528 962	272 376 645 321
	TOTAL	197 520 359 036	204 631 091 889	211 997 811 125	614 149 255 996